



Pic de pollution : Anne Hidalgo salue la mise en place de la circulation alternée

Anne Hidalgo, Maire de Paris, salue la mise en place de la circulation alternée, comme elle l'a demandée ce matin au Préfet de Police de Paris, dès l'annonce par Airparif d'un nouvel épisode de pollution. Elle appelle également à une intensification des contrôles pour que cette mesure soit respectée par les automobilistes.

Anne Hidalgo, Maire de Paris, se réjouit de la mise en place de la circulation alternée demain, ainsi qu'elle l'a demandé au Préfet de Police de Paris, dès l'annonce par Airparif d'un nouvel épisode de pollution.

La Ville de Paris appelle également à un renforcement des mesures de contrôle afin que cette mesure soit correctement appliquée, ainsi que le contournement de l'Île-de-France pour les poids-lourds qui est également mis en œuvre dès demain.

Conformément aux dispositions prévues par l'Exécutif parisien, la Ville mettra en place le stationnement résidentiel gratuit pour la journée de vendredi.

Afin que les Franciliens soient le moins impactés possible par cet épisode, les transports en commun, l'abonnement une journée Vélib' et 1 heure d'Autolib' pour les nouveaux abonnés seront gratuits.

Des messages de prévention seront diffusés sur les panneaux lumineux municipaux et sur le site internet paris.fr, afin d'inciter les automobilistes à prendre les transports en commun et les personnes fragiles à limiter leurs activités durant toute la durée de cet épisode de pollution.

La Ville de Paris invite également tous les Parisiens à faire preuve de civisme, en empruntant prioritairement les réseaux de transport en commun, le covoiturage ou l'utilisation de véhicules peu polluants (électrique, GNL...).

Anne Hidalgo et son adjoint Christophe Najdovski appellent l'ensemble des automobilistes à s'équiper des vignettes « Crit'air ». En cas de pic de pollution, ce seront ainsi les véhicules les plus polluants qui seront interdits.